



→ LA PAIE DANS LA BRANCHE DE L'ANIMATION

Maîtriser la paye dans le domaine de l'animation

1 jour - 490 € HT

→ OBJECTIFS

- ✓ Acquérir les connaissances de toutes les particularités liées à la paie dans la branche de l'animation
- ✓ Appliquer la réglementation en vigueur

✓ Formation proposée également en intra

→ PUBLIC

- ✓ Responsable paie ou gestionnaire en charge de la paie et/ou des DSN

✓

→ PRÉ-REQUIS

- ✓ Maîtriser les fondamentaux de la paye générale

Plan de formation

Effectif pour cette formation • 8-10 participants

Dispositions spécifiques de la CCN de l'animation

- ✓ Champ d'application professionnel
- ✓ Les contrats de travail spécifiques :
 - Le CDII ou C2I
 - Le CEE
- ✓ Les particularités liées aux Professeurs et animateurs techniciens

Dispositions spécifiques de la paie

- ✓ La paie du CDII
- ✓ La paie du CEE
- ✓ La paie des professeurs et animateurs techniciens

Salaires primes et indemnités- évolutions 2022 /2021

- ✓ Mensualisation ou temps de travail effectué
- ✓ Particularités sur les indemnités de rupture
- ✓ Le PAS pour les contrats courts



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

→ Remise d'un support écrit
→ GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
→ Évaluation par QCM

→ PRATIQUE

Intervenant

Odile Falce
Evelyne Grasset

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30 soit une durée de 7h/jour

N° d'agrément 11753874875

39, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris
T 01 53 34 25 25 > www.ghs.fr

SARL au capital de 14 400 euros RCS Paris B 327 920 955 N° TVA intracom FR32 327 920 955

→ MOYENS PÉDAGOGIQUES.

- ✓ Alternance théorie et cas pratiques :
 - Quizz,
 - Compléter deux contrats de travail,
 - Calcul de bulletins de paie